

Messes à venir du 08/02 au 14/02/2016

Lundi	9h	Collégiale N.D.	Samedi	18h30	Ste Anne ^{2/}
Mardi	9h	Collégiale N.D.		18h30	Médan
Mercredi 10/02, messe des Cendres : voir tableau ci-dessous			Dimanche	9h30	Collégiale N.D. ^{4/}
Jeudi	9h	Collégiale N.D.		10h	Villennes ^{2/}
Vendredi	9h	Collégiale N.D. ^{1/}		11h	Collégiale N.D. ^{3/}
Samedi	9h30	N.D. Compassion ^{1/}		11h30	St Louis ^{2/}
				18h30	Collégiale N.D.

^{1/} Adoration après la messe
^{2/} Messe des familles
^{3/} Messe des familles + étape de baptême + Eveil à la prière
^{4/} Messe animée par le Chœur grégorien

MERCREDI 10/02, MESSE DES CENDRES (avec imposition des cendres) :

- 9h30 à l'église St Nicolas
- 12h à l'église Ste Anne (sans eucharistie)
- 18h30 à l'église de Beauregard
- 19h30 à la Collégiale Notre-Dame

Calendrier

Mercredi 10/02	18H	! PAS DE PERMANENCE DE PRETRE à la Collégiale N.-Dame
Vendredi 12/02	16H45	ENFANTS ADORATEURS , Collégiale N.-Dame
	20H	PARTAGE BIBLIQUE ŒCUMENIQUE , au Temple (31 av. des Ursulines). « Libre, oui, mais comment » Réf. : Ex 20, 1-17 ; Jn 3, 1-18 ; 2 Cor 3, 17-18
Dimanche 14/02	12h30	CCFD DEMARCHE DE CAREME , ST Louis (cf. encart)
	15H	APPEL DECISIF DES CATECHUMENES , Collégiale N.-Dame

LES 13 ET 14/02 : QUETE POUR LOURDES (un don, même modeste peut aider malades, jeunes, prêtres ou familles à venir en pèlerinage)

La vie des chrétiens de notre paroisse

NOUS ONT QUITTES : Michel BEAUDRU – Pierrette VERONI

UNE SOIREE REPAS
est organisée pour les
JEUNES DE 18-30 ANS
INTERESSES PAR LES
JMJ A KRACOVIE.



Samedi 13/02 à 19h30 au presbytère.
Au programme : repas partagé, dégustation culinaire polonaise, cours de polonais et présentation de la vie de saint Jean Paul II. Venez nombreux !



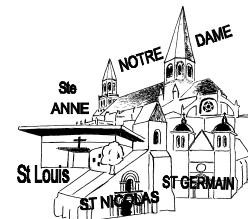
DEMARCHE DE CAREME

Dimanche 14 février à 12h30
à Saint-Louis de Beauregard
(cf. tracts jaune clair)
Une **PAROLE** et un **REPAS PARTAGES** (chacun apporte un plat à faire goûter, assiettes et couverts).

Un **CAMP DE PAQUES** est proposé **aux jeunes de 10 à 14 ans**, du 17 au 22/04 à Roiffé (Vienne). Plusieurs sorties sont prévues : sanctuaire marial de l'île Bouchard, abbaye de Fontevraud, Futuroscope. Pour s'inscrire : bulletin d'inscription disponible dans chacune des églises de la paroisse. Contact : père Jacques Noah Bikoe.

L'ENSEMBLE VOCAL MYRIADE, PROPOSE 1 HEURE DE MUSIQUE SACREE,
samedi 13 février à 20h45, église de Médan. Entrée libre.

LE LIEN



14 avenue du Cep - 78300 POISSY
 ☎ 01-39-65-01-82 Fax : 01-30-65-00-82
 e-mail : povime@paroisse-poissy.com
 Site internet : <http://www.paroisse-poissy.com>

Dimanche 07 février 2016 - n°20 - 2015/2016
 5^e dimanche du temps ordinaire – Année C

LE CAREME, ENTRE CRECHE ET CRUCIFIEMENT ...

Il y a juste quelques semaines, nous avons chanté lors des fêtes de Noël le chant bien connu : « il est né le divin enfant » ... Un de ses couplets dit :

« De la crèche au crucifiement,
 Dieu nous livre un profond mystère,
 De la crèche au crucifiement,
 Il nous aime inlassablement »

De fait, toute la vie de Jésus s'est déployée comme une vie où transparaît le mystère d'un amour inlassable qui ne se laisse pas arrêter par le mal.

Comme homme ou femme vivant de plain-pied dans le monde, nous savons que le mystère du mal y est présent, mais nous croyons que le monde reste aimé de Dieu. « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique, non pas pour nous juger, mais pour nous sauver ».

Alors, comme chrétiens, comme baptisés, nous voulons inlassablement combattre pour que l'amour l'emporte sur le mal, et nous savons que ce combat démarre d'abord en nous-mêmes.

Si le carême démarre par l'imposition des Cendres, c'est pour que nous retrouvions, sous la surface parfois usée de nos vies, un feu qui est profondément le feu de l'Esprit Saint, de l'amour qui devrait être le premier et le dernier mot de nos vies.

Bon Carême !

P. Eric Courtois

DONNER LA COMMUNION

Jésus a donné sa vie pour nous afin « de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés ». De sa mort et de sa résurrection, nous faisons mémoire à chaque eucharistie, et chacun essaye d'y apporter sa vie au Seigneur pour qu'elle soit le lieu d'une vraie communion entre Dieu et nous, ainsi qu'avec nos frères. Chaque communion au corps du Christ a deux aspects : d'une part, elle exprime une communion déjà là avec Dieu et l'Eglise ; d'autre part, elle nourrit cette communion, en nous appelant à toujours aimer et nous donner davantage.

Dans cette lumière fondamentale, il est fréquent que plusieurs personnes donnent la communion pendant les eucharisties dominicales. L'équipe liturgique ayant souhaité se former sur ce sujet l'an dernier, le P. Loïc Bélan est venu du diocèse transmettre l'enseignement de l'Eglise et son expérience. Maintenant, suite à une relecture de l'Equipe d'Animation Paroissiale (EAP), voici quelques réflexions et précisions :

- ◆ C'est normalement l'évêque qui accorde la faculté de distribuer la sainte communion à des ministres extraordinaires laïcs chaque fois que cela paraît nécessaire pour les fidèles. Mais il peut aussi permettre aux prêtres de désigner une ou plusieurs personnes pour les aider à donner la communion comme pour aller porter la communion aux personnes malades. C'est donc le prêtre qui préside l'Eucharistie qui envoie les ministres extraordinaires.
- ◆ Quand les ministres ordonnés, prêtres et diacres, sont empêchés de donner la communion (âge, invalidité) ou que le nombre des participants à la messe est très important, les laïcs désignés comme ministres extraordinaires de la communion n'exercent pas un « droit », mais un « service » qui relève normalement du

ministère ordonné ; une intention de prière universelle pour les vocations pourrait régulièrement précéder cette mise en œuvre, pour éviter de s'habituer à cette situation.

- ◆ Il convient que les laïcs ministres extraordinaires soient des personnes connues et bien acceptées, qui vivent et développent habituellement un esprit de communion autour d'eux, qu'ils aient une pratique eucharistique régulière et soient envoyées devant la communauté locale. En s'adaptant aux lieux, les ministres extraordinaires de la communion viendront donc vers l'autel pendant le geste de paix, avant le chant de l'Agneau de Dieu. A partir du 1^{er} dimanche de carême, en entrant dans le chœur, ces ministres extraordinaires mettront une écharpe blanche qui sera le signe de la mission reçue. Avant qu'ils aillent porter le Christ à leurs frères dans l'assemblée, le prêtre les bénira en disant par exemple : « *Que le Seigneur vous bénisse, car vous allez distribuer à vos frères le Pain qu'il a partagé pour eux* », ou bien une autre formule équivalente.
- ◆ Le sens de cette bénédiction et de cet envoi est justement de rappeler que l'on ne s'installe pas de soi-même dans un ministère. Après leur service, ils ôteront cette écharpe, ce qui montre qu'ils ne sont pas propriétaires de cette mission mais qu'ils l'ont reçue.
- ◆ Pour certaines messes, il est difficile de trouver des ministres ; Il est souhaitable que les personnes qui acceptent de se rendre disponible pour ce service se présentent au moins dix minutes avant le début de la messe à la sacristie. Cela pourrait même être fait une semaine à l'avance, pour mieux se former et se préparer.

* page 2

Fabiola Duez est colombienne, mariée à un français, ophtalmologiste et spécialiste en contactologie dans différents hôpitaux de Paris. A la demande de Mgr Lagoutte, ancien recteur de Lisieux, elle a suivi une formation sur la vie de Sainte Thérèse et de ses parents afin de transmettre avec beaucoup de joie et dans le monde entier le message de la "petite voie de la confiance et de la petitesse."

Pierre Descouvemont, né en 1927, est un prêtre du diocèse de Cambrai et docteur en théologie. Après son ordination sacerdotale et des études de philosophie en faculté, il a été, durant vingt-six ans, professeur de philosophie en classes terminales au Lycée de Saint-Jean de Douai. Ce faisant, il a été amené à donner un enseignement à un public plus large. A Douai comme en beaucoup d'autres lieux à travers la France, il a donné des centaines de conférences. Son *Guide des difficultés de la foi catholique*, qui en est à sa douzième édition, rassemble une partie de ses enseignements.

Il est devenu animateur de semaines de prière à Troussures avec le Père Caffarel, puis aumônier de jeunes et, de 1991 à 1998, conseiller national des Equipes Notre-Dame. Il poursuit aujourd'hui un ministère d'enseignement (conférences, retraites) et anime des chroniques sur différentes radios chrétiennes.

Sa thèse de théologie a porté sur Thérèse : *Thérèse de Lisieux et son prochain*. D'où ses publications ultérieures sur son environnement, ses petites images, sa spiritualité et le pèlerinage de Lisieux.

Grégory Turpin, né en 1980, originaire de l'Ariège, découvre la guitare et commence à chanter après ses 16 ans. Trois ans plus tard, il se produit dans les bars de Toulouse dans lesquels il connaît un début de célébrité. Mais son parcours spirituel le conduit à se tourner vers la foi chrétienne et à refuser certains excès auxquels le confrontait sa vie dans le « monde de la nuit » toulousain. Après une expérience religieuse d'un an, au sein d'un monastère des Carmes déchaux, il doit s'éloigner de la vie monastique à la suite d'ennuis de santé.

Ce changement de voie l'orienta vers le travail auprès des jeunes grâce auquel il peut mettre à profit son talent musical pour partager la foi qui l'anime.



MESSES DES CENDRES (AVEC IMPOSITION DES CENDRES)

Mercredi 10 février :

- 9h30 à St Nicolas de Villennes
- 12h00 à Ste Anne (sans eucharistie)
- 18h30 à St Louis de Beauregard
- 19h30 à la Collégiale Notre-Dame

DEMARCHE DE CAREME PROPOSEE PAR LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE

Dans l'esprit de LAUDATO SI :

« Habiter autrement la création pour faire société ici et là-bas »

Dimanche 14 février à 12h30, après la messe de 11h30, à St Louis de Beauregard :

- un repas partagé (chacun apporte un plat à faire goûter aux autres, assiettes et couverts)
- une parole partagée : en quoi nos 5 sens nous permettent-ils d'être en relation avec Dieu ? avec le prochain ? avec la terre ?

PRESENCE DES RELIQUES DE STE THERESE DE L'ENFANT-JESUS DU 6 AU 13 MARS A LA COLLEGIALE NOTRE-DAME

➤ Dimanche 6 mars :

- ◆ **Présence des reliques à St Louis de Beauregard** de 9h à 10h, **procession** (si autorisation de la mairie) **jusqu'à la Collégiale N.D., messe à 11h,**
- ◆ Conférence de **Fabiola Duez*** à 17h30 à la Collégiale N.D.

➤ Tous les jours à la Collégiale :

- ◆ 9h : Messe
- ◆ 18h : Permanence d'accueil par un prêtre
- ◆ 19h : Vêpres
- ◆ 19h30 : Messe
- ◆ 20h : Partage d'un repas de carême (soupe et fruit)
- ◆ 20h30 : Conférence, veillée...

➤ Lundi 7, Mardi 8, Jeudi 10 mars, 20h30 : Conférence du **Père Pierre Descouvemont*** Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face

➤ Mercredi 9 mars, 20h30 ◆ Témoignage de **Grégory Turpin***
◆ Adoration Eucharistique et Réconciliation

➤ Vendredi 11 mars, 20h30: Oraison et complies

➤ Samedi 12 mars, 20h30 : Soirée pour les confirmands

➤ Dimanche 13 mars : ◆ 17h : Soirée louange pour les jeunes (lycéens et étudiants)
◆ 19h30 : Départ des reliques à l'issue de la messe

* (Voir en p. 4)

PRIER LA PAROLE DE DIEU ENSEMBLE (LECTIO DIVINA)

2 soirées : mercredis 17/2 et 16/3 de 20h15 à 21h40 au presbytère, dîner frugal prévu

RECONCILIATION

➤ **Mercredi 9 mars, à 20h30 :**

Témoignage et **célébration de réconciliation** à la Collégiale N.D. (voir p.2 article semaine de présence des reliques)

➤ **Confessions individuelles :**

- Permanences habituelles :
 - le samedi à l'église Ste Anne de 17h45 à 18h15
 - le mercredi à la Collégiale N.D. de 18h à 19h (sauf le 10/02)
 - le vendredi au presbytère de 18h à 19h
- Dimanche 20 mars :
 - après la messe de 10h à Villennes
 - avant la messe de 11h30 à St Louis de Beauregard
- Jeudi 24 mars : après la Sainte Cène, pendant l'adoration, à Ste Anne
- Vendredi 25 mars : après chaque chemin de croix

TRIDUUM PASCAL

➤ Jeudi Saint 24 mars, **Sainte Cène** :

- à 19h à St Louis de Beauregard
- à 21h à Ste Anne

➤ Vendredi Saint 25 mars :

- **Chemin de croix** à 15h à St Nicolas, à St Louis et à la Collégiale N.D.
- **Célébration de la croix** à 21h à la Collégiale N.D.

➤ **Résurrection :**

- **Veillée pascale** : samedi 26 mars à 21h à la Collégiale N.D.
- **Dimanche de Pâques** :
 - 9h30, 11h00 et 18h30 à la Collégiale N.D.
 - 10h00 à Saint Nicolas de Villennes
 - 11h30 à St Louis de Beauregard